

Intervention de Régis Mortier sur le budget primitif 2017.

Le budget primitif s'inscrit cette année dans un contexte particulier, à la fois rassurant par l'épargne qu'il dégage tout en étant sources d'interrogations voire d'inquiétudes.

L'effort demandé aux collectivités locales pour le redressement des finances publiques est toujours très prégnant avec la nouvelle baisse de la DGF, toutefois des aides comme le fonds de soutien à l'investissement local sont amplifiées, les dépenses éligibles au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) sont également élargies en intégrant entre autres les dépenses d'entretien des bâtiments publics.

L'année 2016 a permis de solder une fois pour toutes les emprunts toxiques contractés permettant ainsi de donner une visibilité sur le reste à payer à la charge de notre municipalité. Mais à quel prix ?

Rappelons quelques chiffres :

Le capital restant dû des emprunts toxiques était de 38 M€.

La renégociation des emprunts s'est soldée par 37.5M€ de pénalités ajoutées dans le capital restant dû ainsi que par 36.5M€ d'indemnités de réaménagement des emprunts dans les intérêts, soit une dette après renégociation de l'ordre de 112M€ à laquelle il faut déduire l'aide apportée par l'Etat par l'intermédiaire du fonds de soutien de l'ordre de 41M€ et lissée sur la durée résiduelle de ces emprunts.

Si l'on ajoute les autres emprunts non toxiques contractés par la municipalité, l'endettement (fonds de soutien déduit) s'élève au 1/1/2017 à 83M€.

Ce qui se traduit par une charge financière totale (intérêts + capital déduction faite du fonds de soutien de l'Etat) de l'ordre de 4.6M€ par an pour les 20 prochaines années.

Cette charge est allégée de 1.3M€ par rapport à 2016 mais elle reste malgré tout conséquente et élevée puisque le taux moyen avoisine les 5% d'intérêts alors que d'autres collectivités peuvent s'enorgueillir d'un taux moyen deux fois moindre. En cumulé, ce sera 20M€ perdus par la municipalité et payés par les Plaisirois.

Le deuxième élément de contexte concerne notre intégration intercommunale avec SQY.

Si SQY possède des atouts avec son attractivité, son fort développement économique, ses nombreux services proposés, il n'en reste pas moins que notre incorporation dans cette intercommunalité où notre niveau d'intégration initial avec la CCOP était très faible, laisse apparaître de nombreux sujets d'inquiétudes sur la maîtrise des coûts des compétences transférées.

Citons trois exemples significatifs :

Doublement des horaires d'ouverture de la déchetterie ce qui signifie doublement des charges de personnels, alors que ces horaires avaient été réduits il y a quelques années pour faire des économies.

Transfert obligatoire des voiries intracommunales avec un calcul des charges ne tenant pas compte du très bon état de ces voies, la municipalité avait priorisé l'entretien de ces grands axes de transport au détriment de notre réseau secondaire qu'il faut remettre en état et entretenir.

Transfert du réseau d'éclairage basé sur un calcul des charges sur la moyenne des investissements des 10 dernières années, ce qui pénalise la ville ayant modernisée son réseau d'éclairage.

Notre intégration dans SQY va se poursuivre dans les mois à venir, mais la mutualisation des services sera-t-elle sources d'économies d'échelle attendues sachant que les premiers constats sont alarmants. Les premiers éléments mettent en évidence des charges nettes de fonctionnement par habitant de SQY très largement supérieures à celles constatées à Plaisir.

Eclairage : 20.7€ ald 10.6€

Sur le budget 2016, vous avez décidé d'augmenter la pression fiscale des habitants d'un point de taux sur les taxes d'habitation et foncières malgré une revalorisation des bases décidées par l'Etat de 1%. Certes, l'équilibre budgétaire n'était pas facile à réaliser mais certains indicateurs permettaient de consolider le budget précédent sans cette augmentation injustifiée. C'est un choix que nous n'avons pas partagé ni d'ailleurs une partie de votre équipe.

Aujourd'hui, le budget 2017 nécessite quelques compléments d'informations.

Certaines réponses nous ont été apportées hier suite aux questions posées en commission. Il reste néanmoins quelques interrogations :

Dans le chapitre des dépenses de fonctionnement :

Comment expliquez-vous une augmentation des frais postaux et de télécommunications de 73k€ soit près de 70% ?

Concernant les recettes :

Avez-vous intégré la revalorisation des bases de 0.4% fixée par l'Etat ?

Quel taux de revalorisation des coûts des services avez-vous incorporé ?

Vous nous présentez un budget ne faisant pas recours à l'emprunt et nous le comprenons vu l'explosion de plus de 30M€ de notre endettement, cela laisse donc peu de place aux investissements non récurrents.

Bien que notre dépense d'équipement représente 50% de la moyenne nationale des villes de même strate, avez-vous intégré des projets dans ce budget 2017 et ceux à venir et pour quel montant en investissement ?

Autant de questions qui méritent des réponses claires pour juger de la réalité du budget présenté.

Je vous remercie.